



Le duc d'Aumale

Le duc d'Aumale qui a résidé à Anderlecht est issu de la très ancienne maison de Lorraine. Né le 16 janvier 1555, Charles de Lorraine, deuxième duc d'Aumale, est le fils de Claude de Lorraine, 1er duc d'Aumale et fils du duc de Guise, et de Louise de Brézé. Notons que par sa mère il est le petit-fils de Diane de Poitiers, la célèbre maîtresse d'Henri II. Il épouse en 1576 sa cousine Marie d'Elbeuf. Créé chevalier de l'ordre du Saint-esprit par Henri III, il est aussi pair et grand veneur de France. Il prend part aux guerres civiles et de religion qui ont fortement marqué son époque et s'attache au parti de la Ligue, association pour la défense de la foi catholique, dont il devient l'un des chefs. Il conduit notamment la révolte en Picardie en 1587. Plus tard, il combat Henri IV, toujours avec la Ligue et notamment avec l'aide des Espagnols. Refusant toujours de se soumettre, il continue la lutte mais le Parlement de Paris le condamne pour crime de lèse-majesté et saisit ses biens en 1595. Il s'exile alors aux Pays-Bas où il entre au service des archiducs Albert et Isabelle. Il réside à Bruxelles où il acquiert en 1605 l'ancien palais du Cardinal Granvelle, en même temps qu'un château à Anderlecht. En 1611, il est nommé gouverneur de la ville de Binche où il meurt en 1630.



Portrait du Duc d'Aumale, gravure anonyme (collection Bibliothèque Nationale, Paris).



Le village d'Anderlecht ou Rinck en 1775, reconstitution par Marcel Jacobs, 1991



Plan de la Commune d'Anderlecht par Vandermaelen vers 1860, détail (collection Marcel Jacobs)

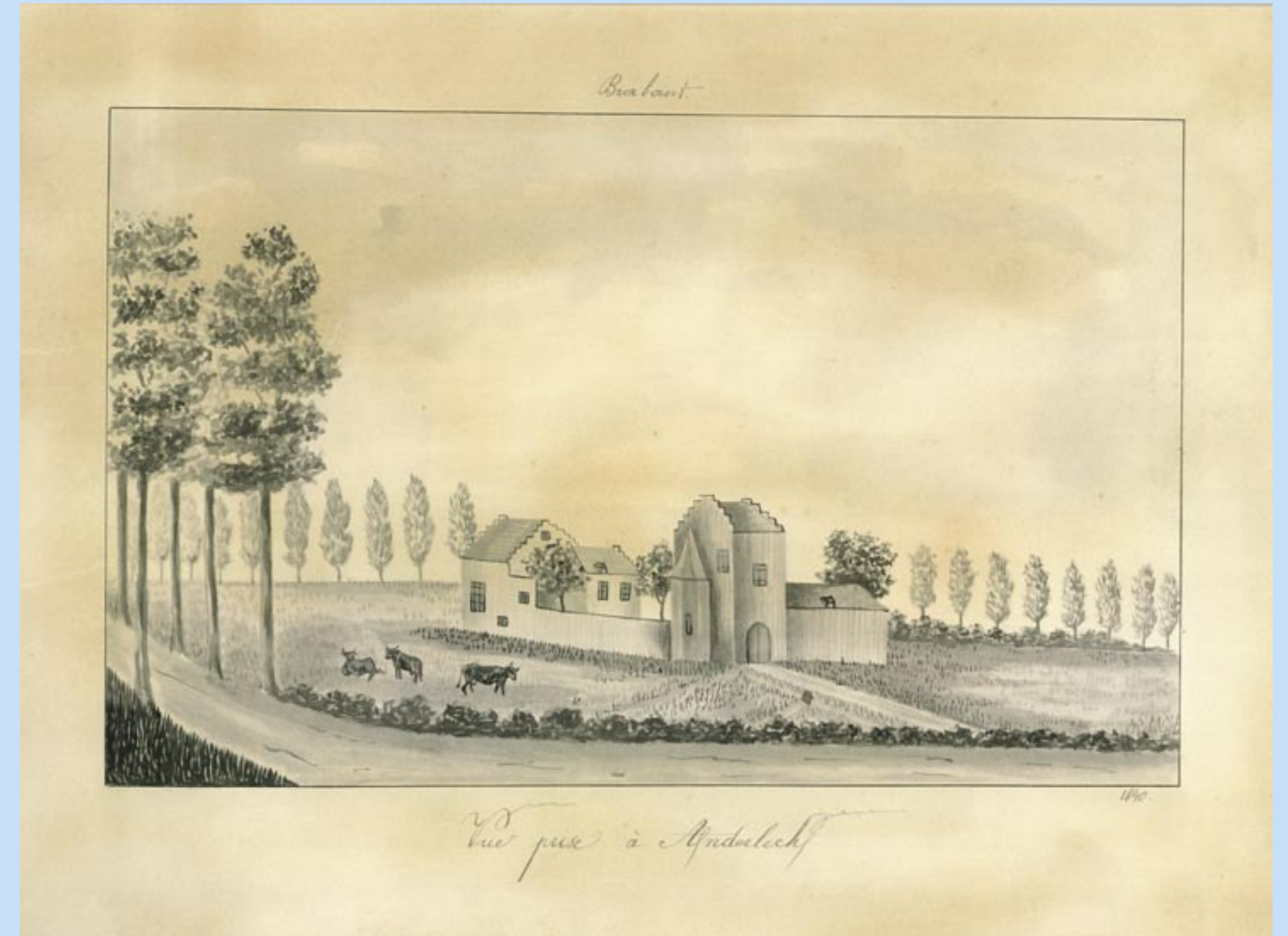


Le château

Le château, encore dit « Grand Château » ou « Groot Kasteel » en néerlandais, se dressait autrefois au milieu d'une pièce d'eau, en bordure du village d'Anderlecht du côté est. Il se composait d'un vaste corps de logis datant vraisemblablement du XVI^e siècle. Son architecture était typique des Pays-Bas : façades en briques percées de hautes travées à meneaux, pignons à gradins, toits d'ardoises. Il était précédé d'une cour entourée d'une enceinte crénelée, à laquelle on accédait par une poterne et un pont en maçonnerie.

C'est en 1605 que le duc d'Aumale acquit cette maison de plaisance qui depuis lors fut connue sous le nom de « château d'Aumale ». Afin de rendre plus confortables ses séjours à Anderlecht, il y fit exécuter de notables transformations et fit même tracer dans le jardin un labyrinthe agrémenté d'une fontaine qui était alimentée par l'eau de la source appelée « Pippezijpe » et située à quelque 3,5 km de là. En 1627, le duc d'Aumale, criblé de dettes, fut contraint de vendre la propriété qui passa aux mains d'une autre famille noble qui n'y résida que sporadiquement. Au début du XIX^e siècle, le château avait beaucoup perdu de sa splendeur. Plus tard, l'étang et les douves furent asséchés et la demeure convertie en habitations ouvrières. En 1875, elle fut rachetée par un promoteur, M. Fichefet, qui projetait de tracer une nouvelle rue et d'en lotir les abords.

La poterne du château d'Aumale, tableau anonyme du XVII^e siècle (collection Maison d'Erasmus)



Le château d'Aumale en 1840, dessin naïf du Baron de Wal (collection Vieux Béguinage d'Anderlecht)



La cour intérieure du château d'Aumale au début du XIX^e siècle dessin anonyme (Archives de la Ville de Bruxelles)

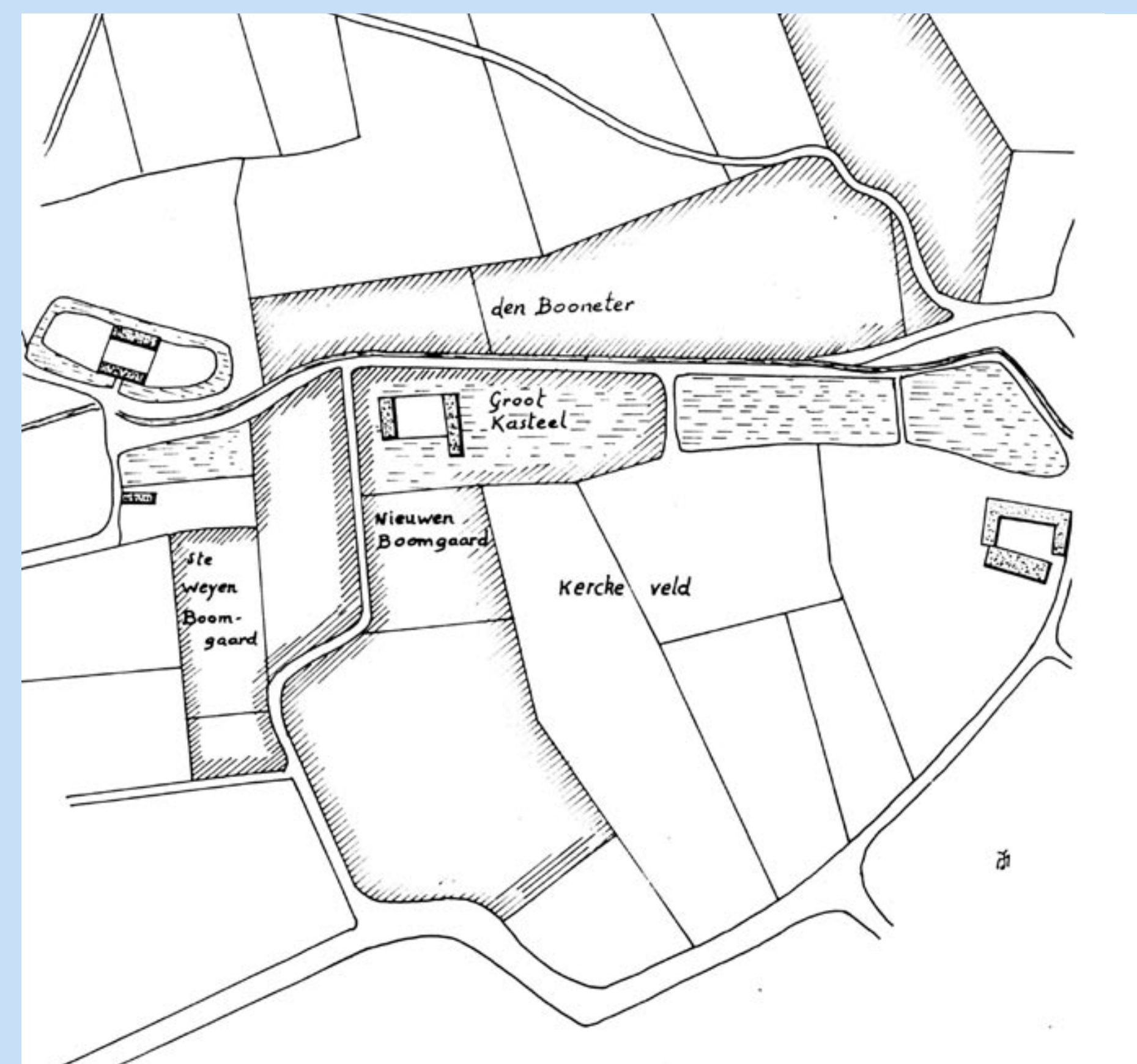


La vente au duc d'Aumale

Vers 1530, la propriété appartient à un certain Peter Booten. Le 5 mars 1605, ses descendants la vendent à « *hault et puissant prince Charles de Lorraine ducq daumale pair et grand veneur de France prince darmes, baron d'Yvry, etc* ». L'acte décrit le bien comme suit : « *une maison environnée d'ung vivier ainsy qu'elle se contient, sans y comprendre aulcunes meubles, avecq la place, la maison couverte d'estrain et toutes aultres ses dependances doiz le vivier appartenant au Chapitre dudict anderlecht jusques au verguer dict Sinter Weyden Bogaert, situé devant la maison de monsieur Otto Hartius. Item le jardin aux herbes avecq le verguer y aboutant dict den nieuwen Bogaert gisant au costé gauche de ladite maison, tenant d'ung costé au vivier d'icelle et d'aulture costé à six journez de terre appartenant aussy aux vendeurs. Item six journez de terre labourable situées derrière ledict verguer dict den nieuwen Bogaert, au lieu qu'on dict berckvelt. Item le verguer dict den Sincter Weyden Bogaert en une closure. Item le prêt dict den booneter gisant devant ladict maison tenant du long au rieu courant devant icelle, et six journez de terre labourable appartenant aussy aux dict vendeurs, situées au lieu qu'on dict den cappruynenbergh* ».



Vue du château d'Aumale
ou Grand Château
au XVII^e siècle,
reconstitution par
Marcel Jacobs, 1978



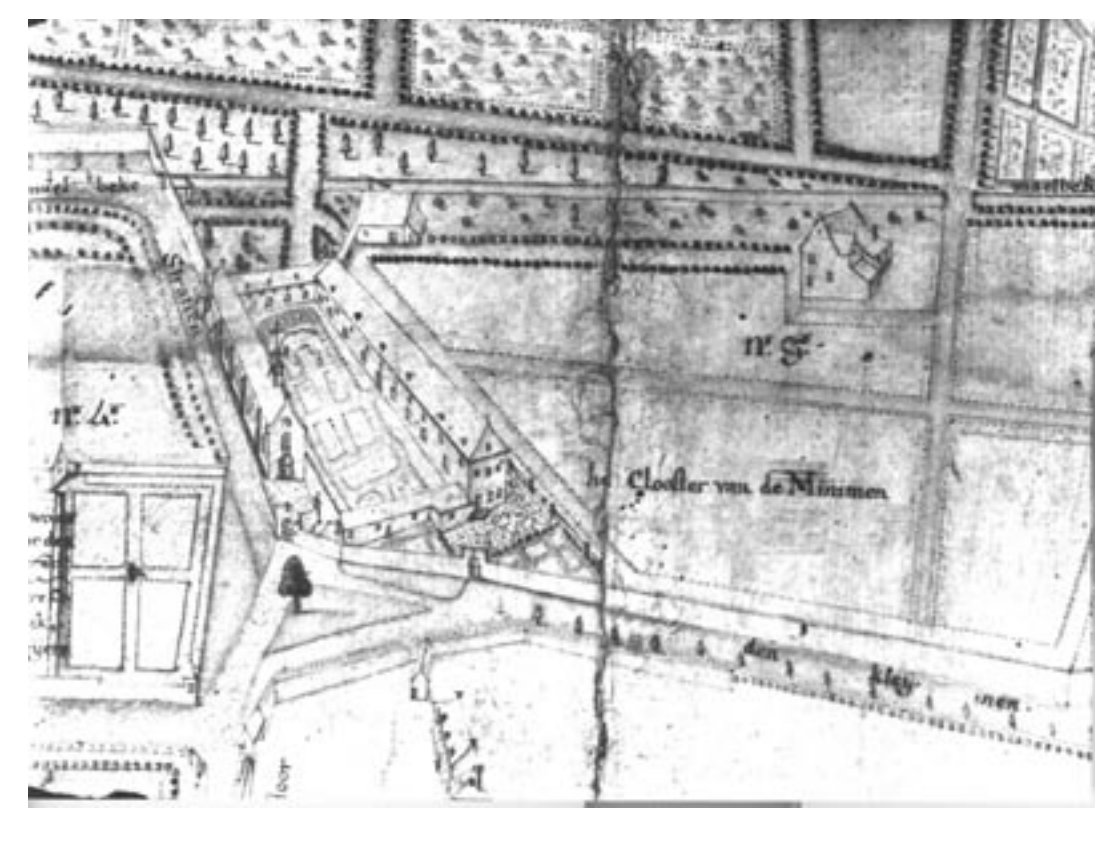
Le domaine du Grand Château
lorsque le duc d'Aumale en
fit l'acquisition en 1605, plan
dressé par Marcel Jacobs



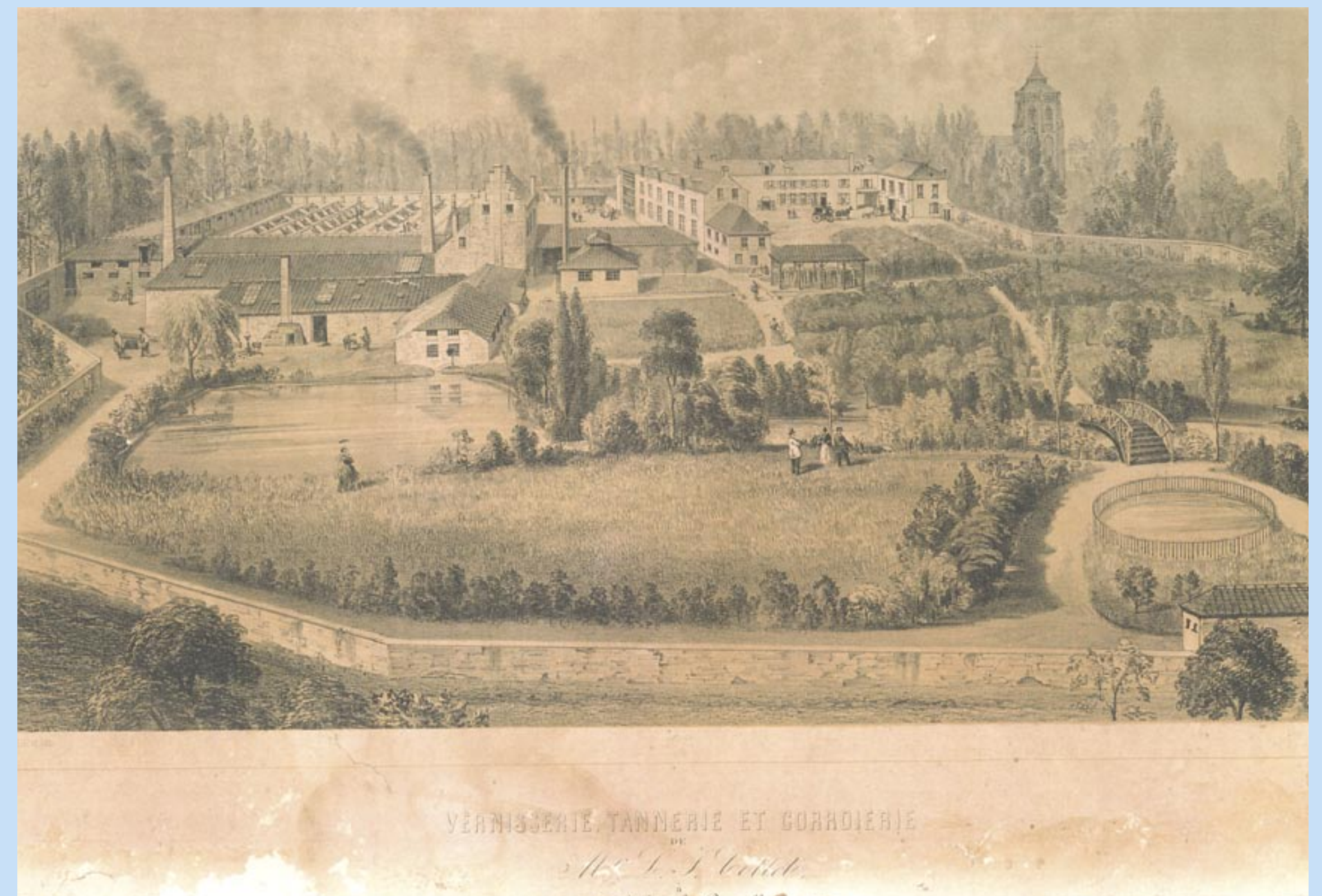
Le couvent

Le duc d'Aumale et sa fille, Anne de Lorraine, fondèrent en 1615, à quelques pas de la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon et de leur château, un couvent où s'installèrent des Minimes, l'ordre fondé par Saint François de Paule en 1435. L'ensemble se constituait d'un corps de logis, d'un cloître, d'une brasserie, d'une infirmerie et d'une église conventuelle où l'on conservait, parmi d'autres reliques, un morceau de la vraie croix, don du duc d'Aumale et de son épouse. Mais la propriété était plus vaste et comprenait notamment des viviers où les Minimes élevaient des poissons destinés à leur nourriture. Vendu comme bien national en 1796 (rappelons qu'à ce moment les Pays-Bas autrichiens étaient passé sous domination française), le couvent fut abandonné par les Minimes et partiellement démoli. Les parties subsistantes furent reconverties au XIX^e siècle en bâtiments industriels : blanchisserie, fabrique de peinture puis tannerie. En 1912, la propriété fut lotie par la commune afin d'y aménager un nouveau quartier.

Le couvent des Minimes en 1787, détail du plan en élévation de J.-B. Bodumont (Archives Générales du Royaume)



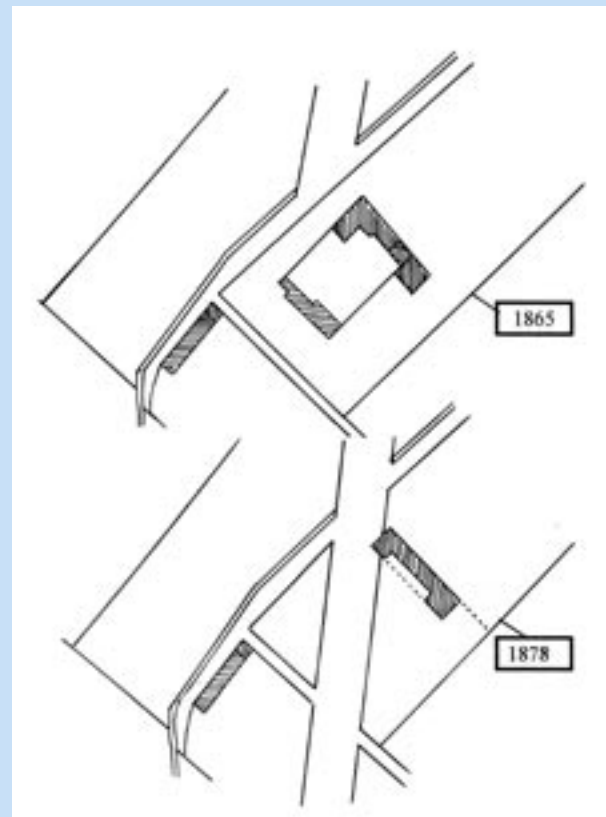
Le couvent des Minimes en 1724, détail de l'Atlas des biens du Couvent de Notre-Dame aux Roses par Pierre Van Breuseghem (Archives Générales du Royaume)



Le couvent des Minimes transformé en tannerie, gravure du XIX^e siècle (collection Marcel Jacobs)

Cette artère importante de la commune est la prolongation de la rue de Birmingham qu'elle relie au centre d'Anderlecht et à la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon. Comme le rappelle la plaque de rue :

Le château d'Aumale ou Grand Château vers 1860, alors que le tracé de la nouvelle rue avait déjà nécessité la démolition de la poterne, photo ancienne (collection Maison d'Erasmus)



Tracé de la rue d'Aumale
en 1865 et 1878,
traversant l'ancienne propriété
du Grand Château.

AUMALE

Château occupé par une
famille princière française

cette nouvelle voie de communication a été ouverte à l'emplacement de la vaste propriété qui avait appartenu au duc d'Aumale. Elle fut tracée en 1878 à la place d'un ancien sentier dit « du Vieux Château », baptisé en 1850 « sentier d'Aumale », ce qui nécessita d'abord la démolition de la poterne. Le château proprement dit subsista encore quelques années mais, défiguré et devant faire place à de nouvelles constructions, il disparu définitivement en 1884. D'une antique demeure historique ne restait dorénavant qu'un nom.

Notons que c'est dans un des cafés de la rue d'Aumale, le « Concordia », que fut fondé en 1908 le club de football d'Anderlecht, aujourd'hui mondialement célèbre.

La rue d'Aumale en 1927,
dans l'Annuaire du Commerce
et de l'Industrie de Belgique
(collection Bibliothèque
Royale, Bruxelles)



Un commerçant de la rue d'Aumale,
photo ancienne (ancienne collection
Josse Haenen)



À l'initiative de Fabienne Miroir
Échevine des Monuments et Sites d'Anderlecht
avec le soutien du Bourgmestre et du Collège Échevinal.
Panneaux réalisés par le Service des Monuments et Sites d'Anderlecht
Avec la collaboration d'Anderlechtensia, cercle d'archéologie, histoire et folklore d'Anderlecht

